

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

ARTS NON OCCIDENTAUX

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 65 01 18 U21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 601 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 10 décembre 2024,
sur avis conforme du Conseil général**

<p style="text-align: center;">ARTS NON OCCIDENTAUX ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION</p>

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, pour s'initier aux arts non occidentaux :

- ◆ de déterminer le style, la décoration et la composition d'un meuble, d'une peinture, d'une estampe, d'une sculpture ou d'un objet provenant d'un pays non occidental ;
- ◆ de déterminer l'originalité, l'âge, l'état de copie (ancienne, récente ou partielle, transformée ou enjolivée), les techniques de fabrication et de construction d'un meuble, d'une peinture, d'une estampe, d'une sculpture ou d'un objet provenant d'un pays non occidental ;
- ◆ de développer des méthodes d'identification, de recherche au travers de la documentation et de hiérarchiser les informations collectées ;
- ◆ de collecter les données de l'état du marché et de déceler les modes et les tendances.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En styles et courants : mobilier et objets, matériaux et techniques de l'Antiquité jusqu'à la fin du 18^e siècle :

- ◆ réaliser les tâches suivantes :
 - identifier les différentes caractéristiques de style, composition et décoration d'un objet ou d'un meuble de l'Antiquité à la fin du 18^e siècle en provenance de France ou de Belgique ;
 - analyser un objet ou un meuble dans son originalité, son âge, son état de copie, en y reconnaissant certaines techniques de fabrication et de construction ;
 - déterminer le(s) matériau(x) ou matière(s) qui le constitue(nt) ;
 - identifier un objet digne d'attention ou de collection ;
 - exposer oralement et/ou par écrit les caractéristiques d'un objet, d'une collection, d'un style, etc.

En Collections générales et graphiques :

- ◆ réaliser les tâches suivantes :
 - analyser afin d'identifier les différentes caractéristiques de style, composition et décoration d'un objet ou d'une œuvre graphique de collection de toutes époques, en provenance de France ou de Belgique ;
 - analyser un objet ou une œuvre graphique de collection dans son originalité, son âge, son état de copie, en y reconnaissant les techniques de création ;
 - déterminer le(s) matériau(x) ou matière(s) qui le constitue(nt) ;
 - identifier un objet ou une œuvre digne d'attention ou de collection ;
 - exposer oralement et/ou par écrit les caractéristiques d'un objet, d'une collection, d'un style, etc.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UE « Styles et courants : mobilier et objets, matériaux et techniques de l'Antiquité jusqu'à la fin du 18e siècle », code 65 01 13 U21 D1 et l'attestation de réussite de l'UE « Collections générales et graphiques », code 65 01 15 U21 D1.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

au départ d'une situation pratique du métier, professionnellement significative, d'observation concrète des objets, matériaux, matières, techniques,
dans le respect des consignes,
en disposant de la documentation et des outils d'analyse ad hoc,
en mettant à profit les visites de musées, foires et salons, ou un voyage d'études,
en expliquant les raisons des choix opérés,
en utilisant le vocabulaire adéquat,

de réaliser les tâches suivantes :

- ◆ identifier les différentes caractéristiques de style, composition et décoration d'un meuble, d'une peinture, d'une estampe, d'une sculpture ou d'un objet provenant d'un pays non occidental ;
- ◆ analyser un meuble, une peinture, une estampe, une sculpture ou un objet provenant d'un pays non occidental dans son originalité, son âge, son état de copie, en y reconnaissant les techniques de fabrication et de construction ;
- ◆ déterminer le(s) matériau(x) ou matière(s) qui le constituent.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ du niveau de justesse de l'analyse,
- ◆ du niveau de pertinence de la méthode d'identification,
- ◆ de l'aptitude à réinvestir, dans des contextes différents, des informations récoltées au cours de visites faites à des professionnels,
- ◆ du niveau d'adéquation du vocabulaire technique utilisé.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

au départ d'une situation pratique du métier, professionnellement significative, d'observation concrète des objets, matériaux, matières, techniques,
dans le respect des consignes,
en disposant de la documentation et des outils d'analyse ad hoc,
en mettant à profit les visites de musées, foires et salons, ou un voyage d'études,
en expliquant les raisons des choix opérés,
en utilisant le vocabulaire adéquat,

4.1 Mobilier

- ◆ d'identifier et d'analyser les innovations, décorations et caractéristiques essentielles des meubles provenant d'un pays non occidental (asiatique, africain, amérindien, aborigène, etc.) ;
- ◆ d'analyser un meuble provenant d'un pays non occidental dans son originalité, son âge, son état de copie, en y reconnaissant les techniques de fabrication et de construction.

4.2 Peinture, estampe, sculpture et objet

- ◆ d'identifier et d'analyser les innovations, décorations et caractéristiques essentielles des peintures, estampes, sculptures et objets provenant d'un pays non occidental (asiatique, africain, amérindien, aborigène, etc.) ;
- ◆ d'analyser une peinture, une estampe, une sculpture et un objet dans son originalité, son âge, son état de copie, en y reconnaissant les techniques de fabrication et de construction.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Mobilier	CT	B	36
Peinture, estampe, sculpture et objet	CT	B	60
7.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120